FOR001 : Les principes de prévention, de santé et sécurité au travail au regard du Droit du Travail

Objectif de la formation : Sensibiliser les avocats spécialisés en Droit du Travail et en Droit Social aux spécificités de la Prévention des Risques Professionnels en vue de les outiller lors de la défense de dossiers devant les juridictions compétentes ; Etablir un Panorama des obligations et contraintes légales, techniques, économiques pesant sur les Entreprises.

Durée :
Session 1 : 3 heures (blocs 1 & 2)
Session 2 : 3 heures (blocs 3, 4 & 5)
Les sessions sont indépendantes.

Horaires :
A la carte, en interentreprise

Dates des sessions :
A définir avec le demandeur

Lieu :
Présentiel, à distance ou mixte

Tarif :
300€ HT/pers/session en inter-entreprise
(Nous consulter pour les groupes et pour plus d'informations)

Modalités et délais d'accès :
Inscription sur contact@expersys.fr

La formation débute au minimum 72 heures après la finalisation du dossier administratif.

Modalités d'évaluation :
- Mises en situation,
- QCM
- Questionnaire

Répartition du temps :
Théorie : 45%
Pratique : 55%

Catégorie d'action :
Action de formation pouvant être prise en charge par le FIFPL

Contact :
Email : contact@expersys.fr

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et maîtriser les obligations légales de l'Entreprise et des travailleurs en matière de Santé et Sécurité, et de Qualité de Vie au Travail
- Acquérir les bases d'une culture de la Santé et Sécurité au Travail en intégrant les contraintes légales, techniques, économiques
- Collecter et analyser les informations nécessaires à une évaluation objective des risques dans l'entreprise
- Identifier les risques professionnels dont les risques psychosociaux
- Acquérir une connaissance des obligations légales dont la création d'un DUERP, sa mise à jour, son utilisation, son plan d'action.

Prérequis

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit,
- Maîtriser les outils informatiques de bureautique (tableur, traitement de texte, diaporama) ainsi que les outils de communication.

Accessibilité

Si un bénéficiaire présente des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

Public visé

Avocats spécialisés en Droit du Travail et en Droit Social.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Accueil des stagiaires dans leurs locaux, en visio-conférence ou dans une salle

En présentiel ou visio-conférence (selon les protocoles sanitaires en vigueur) :
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques, textes de loi
- Etude de cas concrets propres à l'entreprise
- Quizz en salle ou en ligne

Le formateur :
- Utilisera des techniques d'animation de groupe, un modèle de DUERP propre à EXPERSYS et du matériel informatique et bureautique simple (PC, suite Microsoft Office).
- Fera référence à des textes de loi du code du travail, et aux recommandations de l'INRS, de la CARSAT et de l'ANACT.

Programme

- **Bloc 1 - Cadre réglementaire de la Santé Sécurité au Travail**
  - Lois, décrets, règlements, directives encadrant la SST en Entreprise
  - La Jurisprudence (éléments essentiels)
  - Obligation de Sécurité de Résultat vs Obligation de moyens renforcée
  - Focus sur la Loi du 02 Août 2021
  - Les 9 Principes Généraux de la Prévention
  - Les Acteurs de la Prévention et les instances représentatives
  - Rôles et Missions du Salarié Désigné Compétent (Référent SST)

FOR001 : Les principes de prévention, de santé et sécurité au travail au regard du Droit du Travail

Compétences du formateur :
La formation est dispensée par un professionnel des risques professionnels et psychosociaux et de la Qualité de Vie au Travail, disposant d'une expérience de plus de 35 ans en industrie lourde, télécoms-logiciels, dans de grands groupes ou des PME-TPE industrielles ou de service.

Intervenant : Olivier PAULHIAC
- Formateur acteur SST
- IPRP enregistré DREETS PACA
- Ingénieur des Arts et Métiers
- Juge-Assesseur au Tribunal Judiciaire de Marseille (mandataire social UPE13)
- Membre du CROCT-CRPST (mandataire social MEDEF Sud)
- Référent IPRP PACA du Projet4121.org

Performance 2024 :
- Nombre de stagiaires : NA
- Taux de satisfaction : NA/10
- Taux d'assiduité : NA %
- Taux de réussite : NA %

Suivi de la formation :
- ❑ Emargement
- ❑ Attestation d'assiduité en fin de parcours
- ❑ Durant tout l'accompagnement, l'apprenant dispose d'un appui par mail avec son formateur.

❑ **Bloc 2 - La Prévention des Risques Professionnels**
- Rôle et Contenu du DUERP
- La Prévention des Risques Psychosociaux (RPS)
- L'Affichage Obligatoire
- Le Règlement intérieur
- Le Livret d'Accueil Sécurité
- Le Registre Sécurité
- Le Protocole Sécurité Chargement-Déchargement
- Les Plans de Prévention des Risques (PPR) et Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé (PPSPS)
- Le Compte Professionnel de Prévention (C2P, ex-pénibilité)
- Les Autres Documents Obligatoires
- Les Formations Obligatoires
- Les Attestations à faire signer aux salariés

❑ **Bloc 3 - Conditions d'Exécution du Travail, Règles de circulation**
- Les Dispositifs de Protection Collective et Individuelle (EPI)
- Les Vérifications Périodiques Obligatoires (VGP)
- La Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- Le Harcèlement et les VSST (violences sexuelles et sexistes au Travail)
- Le Télétravail
- La Protection du Travailleur Isolé (PTI)
- Les Certifications et Autorisations (de conduite, CACES etc.)
- Les Modes Opératoires Sécurisés ; l'Arbre des Causes
- Règles de circulation des véhicules et engins
- Accès aux postes de travail
- Exposition au Radon

❑ **Bloc 4 - Les principaux Risques Professionnels**
- Le Travail en Hauteur
- Le Risque Chimique
- Le Risque Routier
- Le Risque Manutention manuelle
- Le Risque Incendie
- Le Risque Bruit et Vibration
- Le Risque Machines et Equipements
- Le Risque électrique
- Les Risques liés aux engins et véhicules de chantier
- Travaux en tranchées et terrassements

❑ **Bloc 5 - Retour sur le DUERP**
- Le Contenu du DUERP
- Les Unités de travail
- Les Familles de risques
- La Réalisation du DUERP (au format excel ou en ligne)
- Les points à vérifier